



# Club Folle Brise

Partage de voiliers





# Le Club Folle Brise

Club de partage de voiliers

## Qui sommes-nous?

- Mission
- Notre histoire
- Le club aujourd'hui



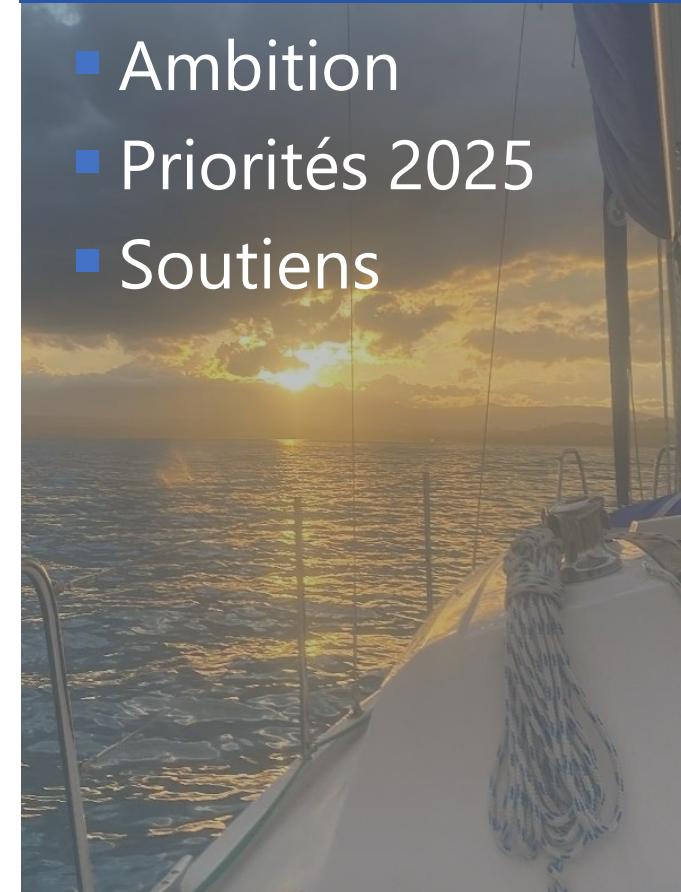
## Le CFB en chiffres

- Membres
- Flotte
- Finances



## Le CFB demain?

- Ambition
- Priorités 2025
- Soutiens





# Qui sommes-nous?

# Mission

Le "CLUB FOLLE BRISE" est une association de « partage de voiliers ou boat sharing » à but non lucratif, visant à mettre à disposition des navigateurs des voiliers prêts à naviguer. Notre **association de navigateurs** est la solution de l'avenir pour **favoriser la pratique de la voile** et contribuer au **développement durable des ports** du lac Léman.

Le but du "CFB" est de permettre à ses membres notamment, et plus généralement aux hôtes et habitants de Lausanne et environs, de :

- naviguer sur le Léman à un prix abordable,
- favoriser la pratique de la voile pour le plus grand nombre,
- permettre à ses membres de rencontrer, dans un cadre favorable et amical, des personnes d'horizons différents pour partager une même passion,
- d'encourager le respect du lac et de ses rivages

# Notre histoire



**Naissance du club**  
À l'initiative de L'EVO, fondée par Liliane Martin avec Arne Doll



**Naissance de l'association**  
avec Pierre Demont pour président



1<sup>er</sup> site internet avec possibilité de réservation en ligne



1<sup>ères</sup> discussions avec la ville de Lausanne et création du fanion



Le conseil communal du 29 janvier approuve le boat sharing



Attribution de 8 places au Club Folle Brise dont Markus Reichle devient président



Achat de P'tite Brise  
1er bateau neuf du club



Nouveau Président Jean-Christophe Muller succède à Markus Reichle et le comité est renouvelé



1993

2006

2008

2012

2019

2020

2023

2025

Pour en savoir plus: [Notre Histoire | Club Folle Brise](#)





# Le CFB aujourd'hui, c'est...



113

Membres

75

Skippers

38

Equipiers

8

Bateaux

710

Sorties par an

95

Sorties par bateau  
par an en moyenne

85  
KCHF

de cotisations / an

10  
KCHF

de bénéfices / an

148  
KCHF

d'actifs au bilan

Un solde positif de +35 skippers sur 5 ans



# Le CFB en chiffres



# Membres

113

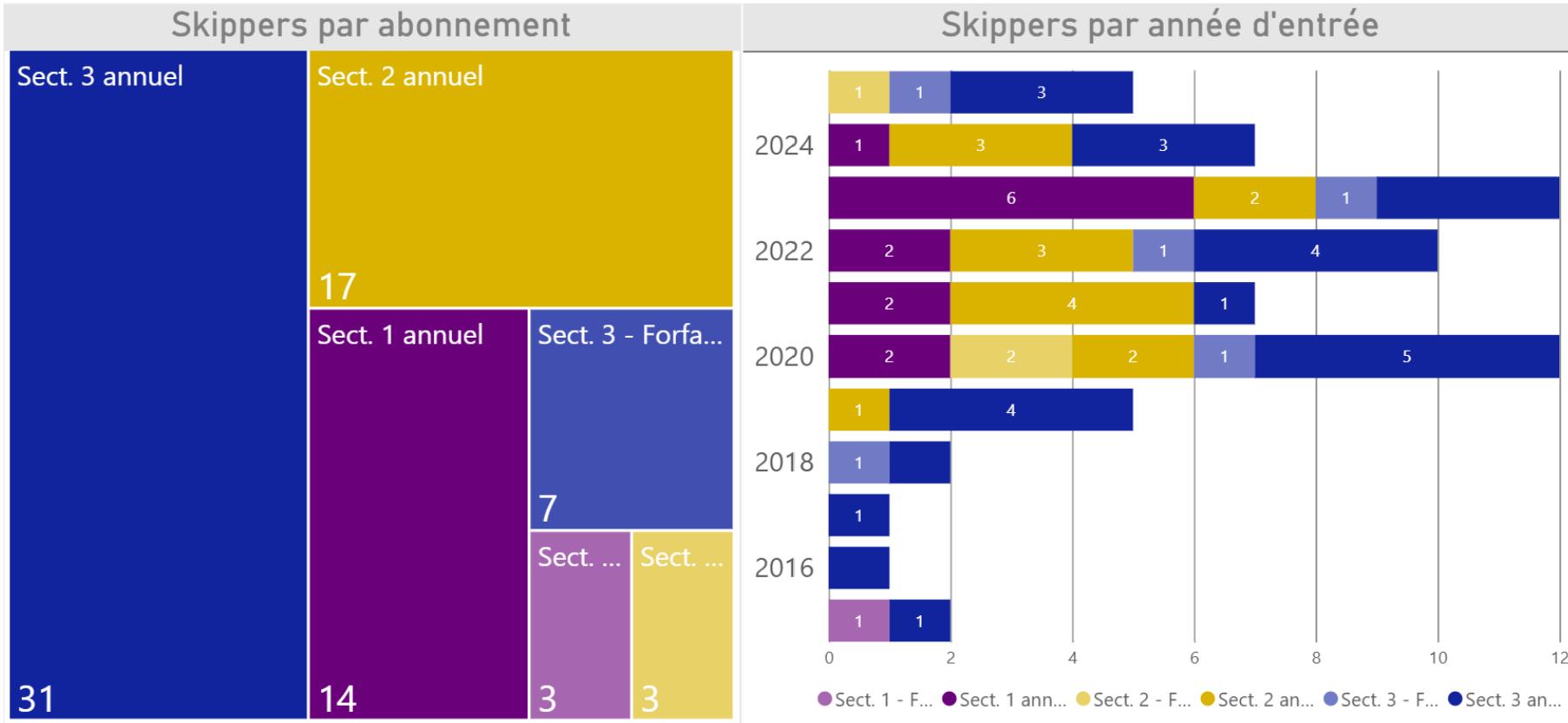
Membres

75

Skippers

38

Equipiers



- À minima 7 nouveaux skippers par an pour compenser les départs
- Dans l'expectative de savoir si la forte croissance 2022-2023 va perdurer

# Flotte

8

Bateaux

710

Sorties par an

95

Sorties par bateau  
par an en moyenne

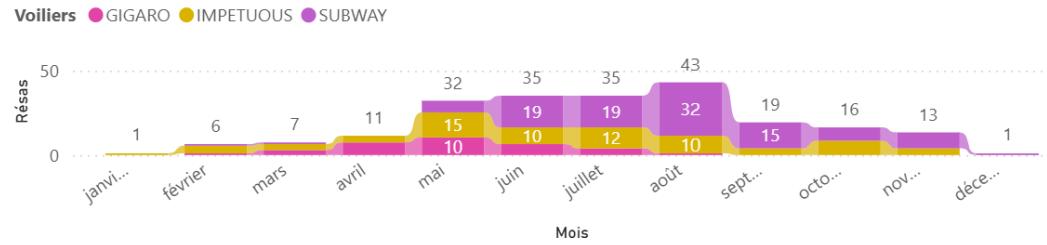
2

Section 1



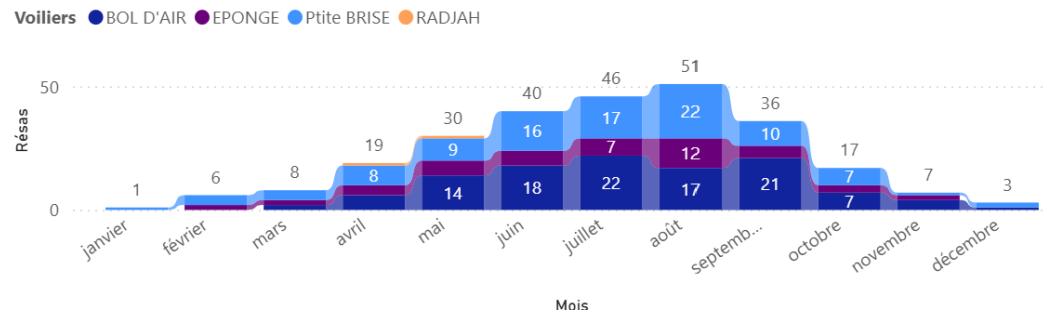
2

Section 2



4

Section 3



- Radjah bloqué à quai toute l'année 2024
- Arrivée d'Aquarius disponible fin mai





# Finances

85  
KCHF

de cotisations / an

10  
KCHF

de bénéfices / an

148  
KCHF

d'actifs au bilan



## Equilibre d'exploitation

En Francs Suisse	2022	2023	2024	%
<b>Revenus de l'exploitation</b>	<b>75'825</b>	<b>79'860</b>	<b>87'764</b>	100%
SAN (amarrage, expertise, antipol.)	-10'303	-11'070	-11'423	24%
Assurances Casco, RC	-3'922	-6'897	-5'665	12%
<b>Charges fixes pour bateaux</b>	<b>-16'153</b>	<b>-18'547</b>	<b>-17'088</b>	35%
<b>Charges variables pour bateaux</b>	<b>-31'813</b>	<b>-19'041</b>	<b>-31'217</b>	65%
<b>Charges de l'exploitation</b>	<b>-47'966</b>	<b>-37'588</b>	<b>-48'305</b>	100%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27'859</b>	<b>42'272</b>	<b>39'459</b>	
<b>Charges d'administration</b>	<b>-2552</b>	<b>-4899</b>	<b>-4512</b>	15%
Amortissements et ajustements de valeur	-11'712	-21'160	-24'337	97%
Charges financières nettes	-64	-364	-807	3%
<b>Charges financières et impôts</b>	<b>-11'776</b>	<b>-29'708</b>	<b>-25'144</b>	85%
<b>BENEFICE NET</b>	<b>13'985</b>	<b>10'850</b>	<b>9'803</b>	11%

## Capacité d'autofinancement

BILAN	En francs suisses	31.12.24	31.12.23
<b>ACTIFS</b>			
Compte bancaire	46'736	37'415	
<b>Liquidités</b>	<b>46'736</b>	<b>37'415</b>	
Bateaux et moteurs	101'292	115'630	
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>101'292</b>	<b>115'630</b>	
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>148'028</b>	<b>153'044</b>	
<b>PASSIFS</b>			
Fournisseurs	0	9'685	
Autres créances à court terme	15'633	4'800	
<b>Passifs à court terme</b>	<b>15'633</b>	<b>14'485</b>	
Dettes pour l'achat de bateaux	3'200	7'000	
Emprunts	11'834	35'500	
Fonds rénovation - acquisitions	19'107	9'107	
Dépôts de garantie des franchises	21'300	19'800	
<b>Fonds étrangers à long terme</b>	<b>55'440</b>	<b>71'407</b>	
Bénéfice / perte reporté	67'153	56'303	
Bénéfice de l'exercice	9'801	10'850	
<b>Fonds propres</b>	<b>76'955</b>	<b>67'153</b>	
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>148'028</b>	<b>153'044</b>	

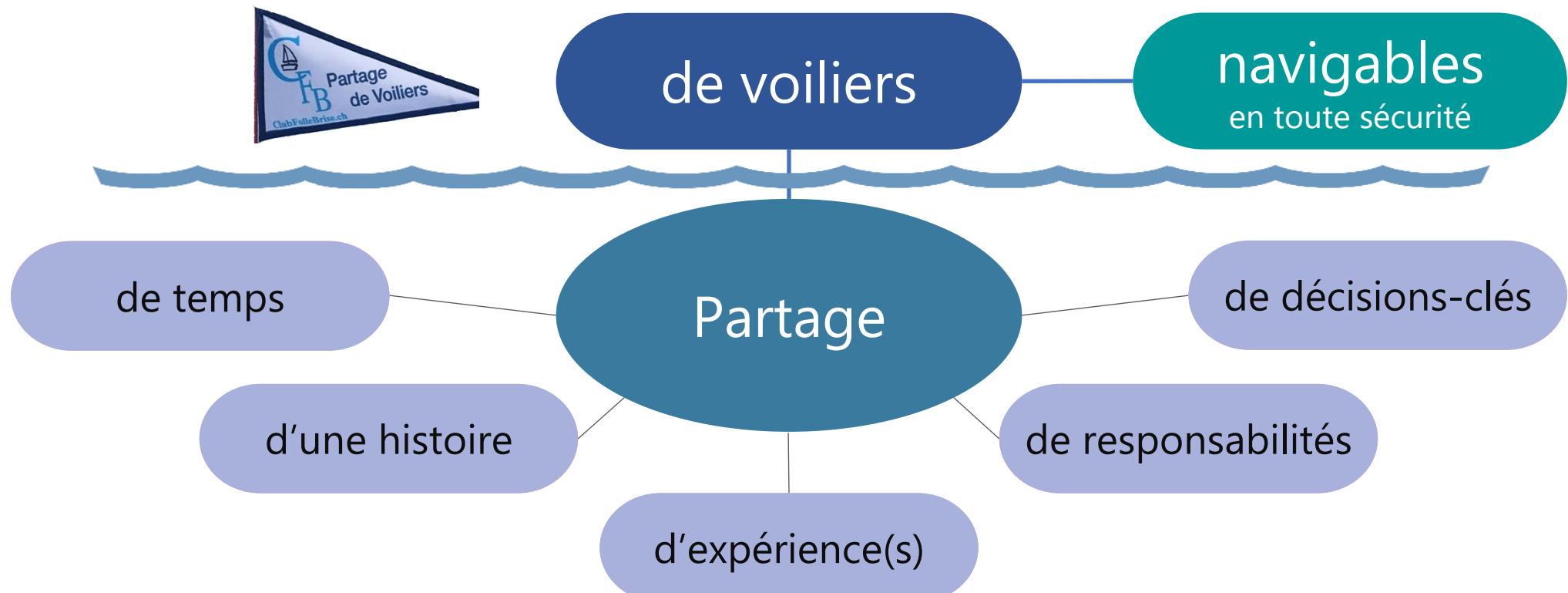


# Le CFB demain ?



# Ambition

- Demeurer une structure associative de:





# Priorités 2025

- Assurer une transition douce suite au départ de Markus
- Assurer le bon fonctionnement du comité
- Maintenir l'équilibre d'exploitation
- Anticiper les échéances de remboursement à venir
- Garantir la pérennité d'une flotte de 8 voiliers navigables
- Anticiper les renouvellements de voiliers à venir et leur financement
- Garantir la résilience de l'infrastructure informatique  
(résas et journal des avaries en particulier)
- Maintenir une pyramide de cotisations équilibrée  
(soit un solde d'entrants / sortants favorable chaque année, pour les sections 1,2 et 3 en particulier)



# Soutiens

- Participation et intégration à la vie d'Ouchy
- Position de Lausanne vis-à-vis du boat sharing avec du recul ?
- Difficultés à concilier toutes les contraintes pour le renouvellement de la flotte
- Evolution à venir des infrastructures portuaires et du bâtiment de La Nautique (locaux pour les associations)
- Plafond des 8 places de port?



Merci de votre attention  
Des questions?



# Annexes



# Fiche d'identité

- Raison sociale: Club Folle Brise
- Statut: Association
- Adresse postale:  
Chemin des pêcheurs 7  
1007, Lausanne
- Adresse mail: [info@clubfollebrise.ch](mailto:info@clubfollebrise.ch)
- Site web : [clubfollebrise.ch](http://clubfollebrise.ch)
- Année de création: 2006
- Nombres d'adhérents 2025: 113
- Nombre de bateaux 2025: 8

## ● Mission

Le "CLUB FOLLE BRISE" est une association de « partage de voiliers ou boat sharing » à but non lucratif, visant à mettre à disposition des navigateurs **des voiliers prêts à naviguer**. Notre **association de navigateurs** est la solution de l'avenir pour **favoriser la pratique de la voile** et contribuer au **développement durable des ports** du lac Léman.

## ● Membres du comité

Présidente d'honneur: Liliane Martin  
Président : Jean-Christophe Muller  
Vice-Président : François Gutmann  
Trésorière : Sandra Jaccheo  
Secrétaire: Jean-David Rochat  
Responsable flotte: Pascal Grolimund  
Responsable entretien: Romain Cherrier  
Membre équipe entretien: Nuno Dos Santos  
Responsable formation et sécurité: Jean-Max Mamin  
Responsable communication et évènements: Michele Falco

● Nous contacter: [President@Clubfollebrise.ch](mailto:President@Clubfollebrise.ch)  
[Secretaire@clubfollebrise.ch](mailto:Secretaire@clubfollebrise.ch)



# La flotte – Obligations & Contraintes

## ● Selon l'autorisation d'exploitation délivrée par la ville:



### 1.3. Bateaux

- 1.3.1. Seuls les bateaux appartenant au club sont autorisés à stationner sur les emplacements désignés. La Direction de la sécurité et de l'économie se réserve de requérir la production des contrats d'achat et preuves de paiement des bateaux ou de toute autre pièce utile.
- 1.3.2. Chaque bateau doit être au bénéfice d'un permis de navigation valide, délivré au seul nom du club, et enregistré conformément à l'activité de location de bateaux.
- 1.3.3. Les bateaux doivent être assurés conformément à l'activité déployée.
- 1.3.4. Les dimensions du bateau doivent correspondre strictement à celles de l'amarrage attribué.
- 1.3.5. Les bateaux doivent être en parfait état de fonctionner et remplir toutes les garanties de sécurité ; ils doivent être entretenus et propres, les équipements complets.
- 1.3.6. Les bateaux seront amarrés de manière à ne causer aucun dommage à autrui.
- 1.3.7. Le club est tenu de proposer des bateaux récents, sûrs, attractifs, intéressants à la navigation et appréciés du public. La flotte des bateaux sera renouvelée en conséquence.
- 1.3.8. Tout changement de bateau doit être préalablement annoncé à la Direction de la sécurité et de l'économie. Un dossier présentant le nouveau bateau envisagé (descriptif, photo, copie du permis de navigation, etc.) lui sera soumis pour approbation.

Moteurs de 6KWH / 8 CV max (Permis D)

Obligation de propriété des bateaux  
(pas de prêt de bateaux au Club  
ou sous-location de places déguisée...)

Catégorie	Largeur (cm)		Longueur (cm)	Bateau
	Min	Max		
2.50 m		235	750	Miss Moss
2.75 m	236	260	860	Subway, Bol d'Air, Kaï, Impetuous, Eponge
3.00 m	261	280	1000	(ex-Gigarо)
3.50 m	281	335	1100	Radjah, Ptite Brise
4.25 m	336	400	1300	

Obligation de renouvellement progressif de la flotte

# Réaménagement du port d'Ouchy



Le Club Folle Brise y est favorable et s'inscrit en soutien de ce projet

A photograph of a marina filled with sailboats. In the foreground, several boats are docked, their masts and rigging visible against a clear blue sky. In the background, a range of mountains is visible under a bright sun. A large, semi-transparent blue rectangular overlay covers the right side of the image, containing the text.

# Le club en images











